



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 7 décembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES  
-----  
Arrondissement de NICE  
-----

MAIRIE  
DE  
C O N T E S  
-----

**Décision n° 2022 12 09**

OBJET :

**Modification du tableau  
des effectifs**

Nombre de conseillers  
en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Sandrine Mauras, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Malika Vannucci et M. Michel Caruso.  
Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.  
Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Considérant les besoins des services ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le tableau des effectifs par la création au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un poste d'adjoint du patrimoine.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré,**

**Décide** de modifier le tableau des effectifs par la création au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un poste d'adjoint du patrimoine.

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

**Arrête** le tableau des effectifs comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Dénomination du grade	Catégories	Titulaires	Pourvus	Dont temps non complet	Non titulaire	Pourvus	Dont temps non complet
<b>EMPLOIS ADMINISTRATIFS</b>							
Directeur général des services	A	1	0				
Attaché principal	A	1	1				
Attaché	A	1	1				
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	7	7				
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4	4	2			
Adjoint administratif	C	3	2	2			
<b>EMPLOIS TECHNIQUES</b>							
Ingénieur principal	A	2	2				
Technicien principal 1° classe	B	1	1				
Technicien	B	1	1				
Agent de maîtrise principal	C	4	4				
Agent de maîtrise	C	3	3				
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1				
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6	6	1			
Adjoint technique	C	18	12				
<b>EMPLOIS CULTURELS</b>							
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	1	1				
Assistant de conservation	B	1	1				
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1				
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	1				
Adjoint du patrimoine	C	1	1				
<b>EMPLOI POLICE MUNICIPALE</b>							
Garde champêtre chef principal	C	1	1				
<b>TOTAL</b>		<b>59</b>	<b>51</b>	<b>5</b>			

Fait et délibéré,  
les jour, mois et an susdits,  
pour expédition conforme

Le secrétaire de séance  
Elodie LORETZ

Le Maire,  
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20221207-20221209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Publication : 13/12/2022

Le Maire Francis TUJAGUE